

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 31 du 20 juin 2014

TEXTE SIGNALE

ERRATUM

à l'arrêté du 12 décembre 2013 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.

Du 17 juin 2014

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ERRATUM à l'arrêté du 12 décembre 2013 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.

Du 17 juin 2014

NOR D E F H 1 4 2 3 7 8 7 Z

Texte modifié :

Arrêté du 12 décembre 2013 (JO n° 297 du 22 décembre 2013, texte n° 37 ; signalé au BOC 29/2014 ; BOEM 770.1.2).

Référence de publication : Signalé au BOC 31/2014.

L'arrêté du 12 décembre 2013 est ainsi modifié :

Dans l'entre deux barres.

Insérer :

« *Texte abrogé :*

À compter des concours organisés en 2015 : arrêté du 25 août 2009 (n.i. BO). »